

l'écho de Tonnay

| MARS 2025 – n°45 |

Le magazine d'information de votre commune

GRAND FORMAT

*Champservé au fil
du temps : de la mémoire
aux nouveaux défis*



ACTU'

*Changement
de mobilier urbain*

VIE ASSOCIATIVE

Baromètre des villes cyclables

tonnay-charente.fr



05



07

11



14

l'écho de Tonnay

Le magazine d'information de votre commune

04 RETOUR EN IMAGES

05 L'ACTU'

Changement de mobilier urbain
Le city-stade, bien plus qu'un terrain de jeux
Budget participatif jeunes

07 GRAND FORMAT

Champservé au fil du temps :
de la mémoire aux nouveaux défis

12 VIE ASSOCIATIVE

Baromètre des villes cyclables
Les jeunes du CAP Ado en forme olympique !

14 ÇA BOUGE

Le salon de toilettage "TaKa Se Laver"
a ouvert ses portes
Une nouvelle association de commerçants
est née

15 COMPRENDRE VOTRE COMMUNE

Assurer la sécurité et la sûreté des habitants :
une priorité
Restauration du pont suspendu
de Tonnay-Charente

18 TRIBUNES

19 AGENDA

Mairie de Tonnay-Charente
81 Rue Alsace Lorraine
17430 Tonnay-Charente
05 46 82 14 30

Directeur de la publication : Éric Authiat
Directeur adjoint de la publication : Éric Normand
Rédaction : Aurélie Moreno, Éric Normand,
Sylviane Rousseau, François Garcia.
Crédits photos : Olivier Butel (CARO),
CAP centre social, François Garcia, Lætitia Gay,
Julien Laroche, Aurélie Moreno, Éric Normand,
Laurent Pétillon, Sylviane Rousseau,
Frédéric Sarrazy, Juud, archives Sud Ouest.
Conception et mise en page : Instant Urbain
Impression : Document Concept 17
Imprimé sur du papier recyclé.
ISSN 0152-9374 (imprimé), ISSN 2402-5941
(en ligne). Dépôt légal à parution.
Tirage : 4 800 exemplaires
tonnay-charente.fr



Retrouvez-nous
sur les réseaux
sociaux



édito



Éric Authiat

Maire de
Tonnay-Charente

Chères Tonnacquoises, chers Tonnacquois,

620 m de long, 204 m de tablier central, 22 m de haut, 53 arcades, 2 piles, vous avez trouvé ? Il s'agit bien évidemment de notre emblématique Pont suspendu.

Je ne parle pas d'un simple pont, mais d'un majestueux ouvrage d'art construit par l'architecte Louis Dor en 1842 qui joua un rôle crucial dans le développement de Tonnay-Charente.

Il demeura longtemps le seul franchissement sur le fleuve Charente comme un trait d'union sur l'estuaire entre terre et eau, au milieu de la route royale reliant Bordeaux à Saint-Malo. Les passages réguliers du Tour de France sur ce pont peuvent en témoigner.

La rénovation du Pont est un projet majeur pour l'identité de notre territoire, celui-ci se dresse en porte d'entrée Est du Grand Site de France de l'Estuaire de la Charente.

Restauré en 1934, sauvé de destruction par la Résistance en 1944 notre Pont a depuis subi les affres du temps sur son tablier, ses piles maçonnées, ses câbles de suspentes, ses pierres...

Quatre-vingts ans plus tard, nous avons le devoir de le sauver à nouveau.

La décision ne fut pas aisée à prendre, mais il est des sujets qui s'imposent à nous et que nous devons assumer, j'ai le devoir de sauver notre Pont suspendu sans lequel Tonnay-Charente ne serait pas Tonnay-Charente.

Après moult réflexions et échanges avec toute l'Équipe "Tonnay Avance" la décision de restaurer notre emblématique Pont suspendu a été prise.

Oui, financièrement cela va nous contraindre, mais nous nous y sommes préparés depuis plusieurs années ce qui va aider les finances communales à faire front tout en poursuivant certains investissements qui doivent répondre à vos besoins.

Restaurer notre Pont, l'un des plus anciens Ponts d'Europe, classé Monument Historique, c'est préparer l'avenir en alliant à la fois les circulations douces, le renouvellement de la labellisation du Grand Site de France, organe de promotion touristique de notre territoire, et la valorisation du futur Parc Naturel Régional...

Soyez assurés que nous restons mobilisés afin de bonifier le financement de cette magnifique restauration d'un patrimoine hérité de nos aïeux et que nous devons transmettre aux générations futures.

Je vous souhaite un très bon printemps.

Votre Maire, Éric Authiat

RETOUR EN IMAGES



Remise des prix du concours Tonnay en fleurs

29 novembre 2024

Hôtel de Ville

.....



Inauguration des nouveaux locaux de l'école maternelle Plaisance

17 décembre 2024

Rue Salvador Allende

.....



Salon du livre ancien

22 et 23 février 2025

Salle des fêtes du complexe municipal

.....



Voeux aux associations

10 janvier 2025

Salle des fêtes du complexe municipal

.....



Changement de mobilier urbain

Les nouveaux abribus et panneaux sont installés !

Pour améliorer sa communication municipale et renouveler son mobilier urbain, la Ville de Tonnay-Charente a mandaté la société Philippe Védiaud Publicité. Depuis le début de l'année, celle-ci a rénové les 17 arrêts de bus avec de nouveaux mobiliers pour offrir aux usagers des espaces plus confortables, modernes et régulièrement entretenus. De plus, les 7 planimètres publicitaires et d'informations seront remplacés afin d'améliorer la communication municipale.

Contrairement à la précédente concession, cette nouvelle collaboration permettra à la Ville d'opter pour une communication plus réactive, avec une présence sur la majeure partie du territoire communal. Le mobilier urbain se modernise avec une dimension écoresponsable puisque les matériaux utilisés pour sa conception sont issus de matières recyclées.

Pour compléter le dispositif, 2 panneaux digitaux d'informations strictement communales seront installés dans les rues André Dulin et Édouard Tarif pour permettre d'informer les Tonnacquois(es) de manière plus attrayante et dynamique.



LE CITY-STADE, BIEN PLUS QU'UN TERRAIN DE JEUX



Projet voté par le Conseil municipal et très attendu par les jeunes Tonnacquois, le city-stade a ouvert au public en décembre dernier.

Situé à proximité immédiate de l'école primaire Plaisance et de la piscine municipale d'été, ce nouvel équipement sportif dépasse largement sa fonction de simple terrain de jeux. Il représente un véritable outil pédagogique pour les élèves et constitue un espace sportif accessible à tous les habitants de la Ville de Tonnay-Charente.

Il est composé de plusieurs zones où il est possible de pratiquer en accès libre et en extérieur plusieurs sports (football, handball, basket-ball...). N'hésitez pas à venir le découvrir et profiter des joies du sport en plein air !

Mais c'est avant tout un lieu de rencontre, d'échanges et de loisirs sportifs. L'utilisation de cet espace doit se faire dans la plus grande convivialité.



Budget participatif jeunes et le lauréat est ...

Vous avez été nombreux à voter pour votre projet favori dans le cadre du budget participatif dédié à la jeunesse.

C'est le projet "fontaine d'eau potable et l'option d'un WC" qui a été élu lauréat de ce budget participatif avec 479 votes sur 1 139 (42%).

Proposé par les élèves des établissements scolaires (écoles Plaisance, Sainte-Anne et du collège Joliot Curie), il consiste à l'installation dans un premier temps d'une fontaine à eau

pour s'hydrater à proximité du city-stade et, dans un second temps de toilettes publiques.

Des équipements urbains qui apporteront plus de confort aux jeunes qui fréquentent le site multisports, et qui répondront aussi aux besoins des habitants et des visiteurs.

À présent, les services techniques municipaux vont définir la mise en œuvre du projet (contact avec les concessionnaires) et évaluer son coût final avec les terrassements nécessaires à son installation.



Champservé au fil du temps : de la mémoire aux nouveaux défis

La commune de Tonnay-Charente regroupe quatre villages et une douzaine de hameaux et lieux-dits, issus en majorité des grands défrichements de la période médiévale. Ce mouvement de défrichement fut si intensif qu'il libéra des terrains qui furent essartés et valorisa de nouvelles terres destinées à l'agriculture, à l'horticulture ou plus généralement à la culture des céréales dont les sols convenaient bien.

Tout porte à croire que Champservé est un ancien *campus sinapis*, c'est-à-dire un champ de moutarde. Le nom de baptême peut sembler quelque peu ironique lorsqu'on sait à quel point cette herbacée à fleurs jaunes peut être nuisible aux cultures. D'autres érudits interprètent Champservé comme un ancien *campus cervi* ou "champ du cerf" (Source : *Origine des noms de villes et villages de la Charente-Maritime*, éditions Bordessoules, 2003).

Champservé est un lieu-dit qui se transforme considérablement au fil des siècles, chaque génération contribuant à l'accroissement de ses commodités.

Partez à la découverte du lieu-dit d'hier à aujourd'hui.

50%

de terres naturelles
et agricoles

≈ 400

habitations



Une identité forte à préserver

L'artisanat et le commerce

Dans les années 1940-1970, l'artisanat et le petit commerce étaient bien présents à Champservé et même florissants. Une clientèle importante fréquentait tous ces artisans et commerçants. C'était des habitants de Champservé, bien sûr, mais aussi ceux des Forges et même du Grand Géant. Dans ce temps-là, on dénombrait entre autres une boulangerie, un bar et un maréchal-ferrant.

■ La boulangerie

M. Perdriaux détenait la boulangerie de la place. La farine venait des moulins des alentours. La plupart des habitants d'alors produisaient du blé qu'ils apportaient chez le boulanger pour faire du pain.

■ Le bar

À côté de la boulangerie se trouvait le bar, où l'on pouvait s'asseoir en attendant le pain. Ce bar a fermé ses portes dans les années 70.

■ Le forgeron

Le forgeron maréchal-ferrant était installé au carrefour du village. À l'entrée se trouvait le travail ou le métier, échafaudage en bois qui servait à immobiliser les chevaux pendant qu'on les ferrait. Il connaissait parfaitement les chevaux, non seulement pour les ferrer, mais aussi pour les soigner.

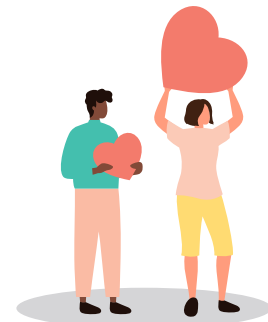
L'ancienne école

En 1882, un grand nombre d'habitants ont signé une pétition pour demander l'ouverture d'une école mixte au hameau de Champservé-les-Larges. La pétition sollicitait cette école pour permettre à plus de quarante enfants de recevoir les bienfaits de l'instruction, alors qu'ils en étaient privés à cause de la grande distance qui les séparait du chef-lieu de la commune.

En mai de cette même année, la Mairie acheta une maison avec dépendances, appartenant alors à M. et Mme Larges. La municipalité de Tonnay-Charente décida d'aménager ses propres bâtiments scolaires, avec deux classes pour les garçons et les filles. Une école primaire mixte est donc ouverte en 1887.

Cette petite école fonctionne pendant plus d'un siècle, puis ses effectifs déclinent, conséquence

locale des transformations des campagnes au niveau national. Elle fermera en 2001 sur décision de l'inspecteur d'académie. L'ancienne école a accueilli récemment différentes associations.





L'ancien centre aéré



Le centre aéré était installé en pleine nature à Champservé, mais proche de la ville, au milieu d'un vaste terrain avec des arbres, dans un cadre calme et reposant. Une importante construction hébergeait la cuisine, le bureau et un vaste réfectoire qui faisait également office de salle de jeux. Deux immenses tentes étaient disposées à l'extérieur avec des installations dédiées à l'amusement des enfants (bac à sable, balançoires, toboggan, etc.).

Le centre fonctionnait de début juillet à début septembre et proposait deux séjours que les enfants pouvaient faire s'ils le désiraient.

Ouvert de 9h à 18h, le centre accueillait les enfants qui s'y rendaient en car. Dès leur arrivée, les activités commençaient et se poursuivaient jusqu'à 12h. C'est alors que se déroulait le repas pour des "ventres affamés". Trois cuisinières se chargeaient avec succès de cette mission importante.

Le repas fini, les enfants se reposaient jusqu'à 14h30 avant de reprendre les activités jusqu'au goûter à 16h. Avant le départ qui avait lieu à 18h, des jeux calmes étaient proposés aux enfants.

Les activités proposées étaient nombreuses : jeux, chants, danses, poterie, travail du cuir, du raphia,

du bois, de la laine, confection d'émaux, couture pour les filles, piscine, etc.

Les enfants, au nombre de 100 environ, suivant les jours et les années, étaient répartis en groupes d'âge de 10 ou 12. Les groupes les moins importants étant ceux des plus petits qui demandaient le plus de surveillance. Ces groupes étaient confiés à 12 moniteurs et monitrices et à des stagiaires.

Le centre organisait sa traditionnelle fête de clôture à la fin de l'été. Cet événement comprenait des ballets modernes et folkloriques, des sketches en matinée et en soirée, des stands nombreux et variés, sans oublier la bourriche et la tombola. Le soir vers 20h avait lieu un dîner champêtre qui chaque année remportait un grand succès.

De nouvelles constructions et d'autres projets à venir

Le lieu-dit de Champservé s'est étendu avec la création d'un lotissement Les Allouzeaux en 2019. Au total, une quarantaine de maisons individuelles sont sorties de terre en 2020-2021 ainsi que 28 logements sociaux de type maison, confiés à l'opérateur Immobilier Atlantique Aménagement (IAA).

Un peu moins de 3 hectares ont été ouverts à la construction. Les habitations sont situées entre la rue des Ouches, l'impasse des Cloiseaux et la rue des Prairies. Deux nouvelles rues ont été créées : la

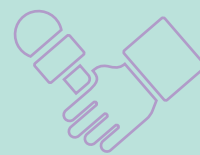
rue des Maraîchers et la rue des Mottes.

La commercialisation des parcelles de la deuxième phase du lotissement Les Allouzeaux est aujourd'hui lancée. Le permis d'aménager a été accordé en 2023. Elles sont situées à l'entrée du lotissement actuel et donnent sur la rue des Maraîchers. 6 lots de terrains sont à bâtir, dont certains sont encore à la vente auprès du lotisseur SAS SCI Les Allouzeaux. D'autres constructions sont à venir.

À cette fin, il est également envisagé d'inclure à proximité du lotissement des espaces communs, comme des aires de jeux pour enfants, des jardins partagés ou encore des équipements sportifs.



Rencontre et échanges avec deux Tonnacquoises :



Une enfance à Champservé



Interview de
Chantal Boutin

Chantal, racontez-nous votre enfance à Champservé.

Je suis née à La Varonnière (au sud de Champservé) dans la maison de mes grands-parents.

Je suis allée à l'école de Champservé à l'âge de 6 ans jusqu'à 14 ans, l'année du certificat d'études. L'école comprenait 2 classes, une cantine, un préau et le logement de la directrice. Le grand marronnier occupait la cour de récréation.

Je me souviens des fêtes d'école, et d'un grand voyage : une journée à Arcachon et à la dune du Pyla.

Les jeudis, nous nous retrouvions avec les enfants du village pour aller dans les bois ou pour nous retrouver près du puits en face de ma maison.

Nous allions voir le boulanger, M. Perdriaux, installé dans sa maison au fond d'une impasse. Nous aimions le regarder travailler et le voir sortir le pain du four. Lors des événements, comme les vendanges et les communions, nous pouvions venir y faire cuire les poulets, tomates farcies, tartes, galettes...

Nous avions des commerçants ambulants : épicier, boucher, poissonnier, un laitier venait aussi vendre du beurre et des fromages, mais nous achetions le lait à la ferme de M. Guillon. Chaque maison avait son potager et sa basse-cour, et se suffisait en partie.

Nous n'avions pas de voiture, pour une sortie exceptionnelle, un voisin nous emmenait. J'ai eu une mobylette à 14 ans, j'ai commencé à faire des courses à Tonnay-Charente, et pour aller jusqu'à Rochefort, je prenais le car.

Nous vivions une vie de village, où tout le monde se connaissait et s'entraidait. Ce sont de bons souvenirs.

Une nouvelle habitante du lotissement



Interview de
Alexandra Chauveau

Alexandra, pourquoi avez-vous fait construire à Champservé ?

J'aime beaucoup Champservé, j'allais au centre aéré dans mon enfance. C'est un village dans la ville.

Et le prix attractif des terrains et le côté campagne tranquille m'ont amenée à faire ce choix. Le voisinage est agréable et calme. Je profite bien de la proximité de Tonnay-Charente pour l'école de mes enfants, et pour les commerces.

Qu'appréciez-vous à Tonnay-Charente ?

Mes filles sont à l'école élémentaire et au collège, et s'y plaisent bien. Elles ont quelques activités, dont le centre équestre des Petites Écuries dans le village. Elles vont régulièrement au CAP centre social qui propose des activités intéressantes et variées.

Nous aimons aussi venir aux animations sur les quais l'été.

Qu'aimeriez-vous voir se développer sur la commune ?

Des espaces pour les chiens seraient nécessaires. Les déjections sur les trottoirs du lotissement sont fort désagréables.

Une aire de jeux pour les enfants, un espace vert avec des bancs seraient bienvenus pour favoriser un lieu de détente.

Et ce serait bien que les locaux de l'école et du centre aéré soient réhabilités... je suis désolée de les voir abandonnés.



Si vous voulez apporter votre témoignage et des photos, envoyez votre contribution à mairie@tonnay-charente.fr



Un chantier d'aménagement à finaliser

Dans le cadre de son budget 2025, la commune de Tonnay-Charente souhaite entreprendre des travaux d'envergure concernant les voiries et la sécurité du lieu-dit Champservé (Les Allouzeaux, Font Perré, rue des Ouches, rue du Marais...).

En raison de l'urbanisation de ces dernières années, plusieurs problématiques ont émergé, liées notamment à la gestion des eaux pluviales et à la vitesse excessive de beaucoup trop de véhicules. En concertation avec les habitants, la Ville envisage plusieurs aménagements pour y répondre :

- reprendre et conforter les bandes de roulement et l'accessibilité ;
- aménager des équipements pour réduire la vitesse des véhicules ;
- organiser un sens de circulation pour une partie du secteur impacté par le projet ;
- améliorer les systèmes d'écoulement des eaux pluviales en préservant au maximum les exutoires naturels (compétence de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan) ;

■ préserver les usages partagés entre les besoins des habitants, des transports collectifs, l'activité agricole et économique de la zone.

À partir des propositions des élus et du Syndicat Départemental de la Voirie, qui accompagnera la commune pour ce projet, les riverains des différents quartiers seront consultés pour valider les orientations de principe et les modalités de mise en œuvre de l'opération.

Selon le coût des travaux, l'opération pourra se dérouler en deux tranches (2025 et 2026).



Un milieu vivant à protéger

La pérennité de ce milieu repose sur une gestion équilibrée qui associe préservation de la biodiversité et maintien d'une agriculture durable spécifique aux zones humides.

Longtemps évitées et considérées comme inhospitalières, voire hostiles, les zones humides des marais doivent leur richesse au fonctionnement d'un dispositif hydraulique créé et géré par l'homme. Ils sont exclusivement alimentés par de l'eau douce et réaménagés à des fins agricoles.

Les marais sont aujourd'hui reconnus comme indispensables aux équilibres naturels et territoriaux. Les bénéfices qu'ils procurent sont multiples : paysages de qualité, biotopes spécifiques, réservoirs de biodiversité ordinaire et remarquable, contribution à la gestion qualitative et quantitative de la ressource en eau.

Les paysages de Champservé sont variés et composés de haies champêtres, de mini-jungles, de cultures, de lisières, et d'un canal. Les végétaux et plantes révèlent leur toxicité ou leurs vertus nutritionnelles, ornementales, médicinales ou tout à la fois. Le milieu dans lequel ces végétaux évoluent a son importance pour les insectes et les oiseaux qui y vivent.



Découvrir Champservé et ses environs

Si vous voulez participer à une sortie nature ou avoir plus de renseignements, CONTACTEZ :

Fabienne Plissonneau

Guide animatrice nature indépendante
aucoeurdumarais@gmail.com

Tél. 06 45 51 73 86

aucoeurdumarais.wixsite.com/nature

 Balades nature Au Cœur Du Marais



Si vous aimez l'équitation ou si vous voulez découvrir autrement la nature et le monde équestre, CONTACTEZ :

Les Petites Écuries

Poney Club / Centre Équestre

lesamisdespetitesecuries@gmail.com

Tél. 06 83 35 40 05

lespetitesecuries.fr

 Les Petites Écuries - centre Équestre, poney Club





Baromètre des villes cyclables

Circulez-vous facilement à vélo au quotidien ?



Le Baromètre des villes cyclables est l'indice de satisfaction des usagers du vélo en France. L'enquête est réalisée par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) qui regroupe les associations pro-vélo sur le territoire, dont Vélo pour tous à Rochefort. Cyclistes et non-cyclistes sont invités à s'exprimer sur leurs ressentis afin d'améliorer les conditions de déplacement à vélo. La quatrième édition de cette enquête a été lancée le 28 février 2025 pour une durée de trois mois.

Découvrez les impressions de cyclistes

L'édition 2021 du Baromètre des villes cyclables avait permis de récolter plus de 277 000 réponses et de qualifier 1 624 communes ayant collecté plus de 50 réponses. Il s'agit de la plus grande enquête citoyenne sur le vélo du monde. Dans notre commune de Tonnay-Charente, nous avons 84 contributions lors de cette précédente édition. Les résultats sont publiés, vous pouvez les consulter via le site internet barometre.parlons-velo.fr.

Les résultats du Baromètre des villes cyclables fournissent aux services techniques des collectivités et aux responsables politiques un retour d'information concret sur l'accueil de leur politique vélo par les usagers et des indications utiles pour les accompagner dans la prise de décision.

Favoriser la mise en place de plans vélo

À travers une quarantaine de questions, cette grande enquête permet aux citoyens de tous les territoires d'exprimer leurs avis sur le sentiment de sécurité, le confort de déplacement, l'infrastructure cyclable, les facilités de stationnement, l'utilisation du vélo dans les transports publics et les politiques publiques de promotion du vélo.

Grâce à cette évaluation globale et par thématique du système vélo, les collectivités dont celle de Tonnay-Charente peuvent s'emparer du Baromètre des villes cyclables pour savoir si leur territoire favorise la pratique du vélo ou non et mettre en place des plans vélos adaptés. Il s'agit d'un outil précieux d'aide à la décision et à l'action !

Répondre à l'enquête

Baromètre des villes cyclables
www.barometre.parlons-velo.fr

Liens utiles

- **Fédération française des usagers de la bicyclette**
www.fub.fr
- **Vélo pour tous en pays rochefortais**
www.velopourtous.org
- **Ville de Tonnay-Charente**
www.tonnay-charente.fr/de-couvrir/la-commune-a-velo

Explorer la commune
à vélo avec le circuit
"Tonnay à vélo"





Les jeunes du CAP Ado en forme olympique !

4 encadrants du CAP centre social ont organisé un séjour itinérant de 15 jours entre Tonnay-Charente et Paris (467 km) pour se rendre aux Jeux olympiques d'été de 2024 avec 15 jeunes de 11 à 17 ans.



Ce parcours, en moyens de locomotion multiple, était entrecoupé de défis sportifs, de rencontres et d'échanges au fil des villes étapes (Surgères, Niort, Poitiers, Tours et Orléans). Une expérience hors des sentiers battus pour ces jeunes, qui ont parcouru à l'aller près de 50 km à vélo ou 20 km à pied par jour.

Les jeunes ont été logés à la Maison Familiale Rurale (MFR) de la Grange Colombe à Rambouillet. Ils avaient accès à 2 hectares d'espaces verts ainsi qu'à un terrain multisport en bitume : basketball, football et hand-ball.

Par groupe, ils ont assisté à de nombreuses épreuves olympiques à Paris telles que :

- le quart de finale de football féminin entre le Japon et les États-Unis d'Amérique ;

- la demi-finale de hand-ball masculin entre l'Allemagne et l'Espagne ;
- la finale de hockey sur gazon entre les Pays-Bas et la Chine ;
- plusieurs grands combats de boxe ;
- les parcours de cyclisme sur route et du marathon ;
- la victoire de l'équipe de France de judo par équipe depuis la fan zone ;
- des duels de breakdance, de BMX freestyle, de skateboard et de basket 3x3.

Le breakdance a fait son entrée aux Jeux olympiques 2024 et pour l'occasion, un concours était organisé pour les enfants et les adolescents. Timoé du CAP a eu la joie de participer à des Battles au

stade éphémère de la Concorde.

Ce séjour leur a également permis de découvrir Paris, son histoire et ses lieux emblématiques. Ils en ont profité pour visiter la tour Eiffel, le Musée du Louvre, le château de Versailles et la basilique du Sacré-Cœur de Montmartre.

Le prochain projet des jeunes, en préparation depuis quelques semaines, se concrétise. Ce nouveau projet portera sur le fonctionnement des institutions françaises et européennes. Des visites de ces institutions sont prévues avec les adolescents pour donner une réalité concrète au fonctionnement du pays, et cela à l'approche des élections municipales de mars 2026.



Avec Leonel Maciel, gardien de handball

Le CAP Centre Social de Tonnay-Charente
Tél : 05 46 88 74 12

Email : cap.cs@wanadoo.fr

<https://www.captonnay.org>

📍 CAP Centre Social - Tonnay-Charente





Le salon de toilettage

"IaKa Se Laver" a ouvert ses portes



Une nouvelle enseigne est apparue en août dernier dans le centre-ville de Tonnay-Charente. Il s'agit du salon de toilettage nommé "IaKa Se Laver".

Depuis l'ouverture de son salon, Stérenn Météreau a déjà conquis nos amis à quatre pattes (chiens, chats, mais aussi Nouveaux Animaux de Compagnie (NAC)) et

également leur propriétaire. Elle a commencé dans le cadre de l'apprentissage où elle a obtenu son diplôme d'État de toilettage. Elle possède des compétences variées, allant de la maîtrise des techniques de toilettage à la compréhension des comportements canins et félins. C'est une véritable vocation pour elle qui aime les animaux.

Elle assure les soins d'entretien (démêlage, shampooing haut de gamme, application de produits antiparasitaires, etc.) et les soins esthétiques (coupe, tonte, épilation, etc.) des animaux de compagnie. Elle valorise l'animal en lui donnant une allure spécifique et fonctionnelle selon sa race. La toiletteuse a fait le choix de com-

pléter son activité commerciale avec de la vente d'accessoires pour les animaux (brosse, collier, harnais et laisse, etc.).

Pour fidéliser sa clientèle, elle propose des abonnements. Ces offres permettent de bénéficier de tarifs réduits sur les séances régulières de toilettage et peuvent inclure des soins et services additionnels.

CONTACT

IaKa Se Laver

67, rue Alsace Lorraine

Tél. 06 29 35 51 24

sterenn.meteureau@gmail.com

<https://iakaselaver.framer.website>

f IaKaseLaver

@ iaka_se_laver

Une nouvelle association de commerçants est née

Un collectif de commerçants de la commune vient de se constituer en association avec, pour objectif, de fédérer et organiser des opérations promotionnelles ainsi que des événements tout au long de l'année. "Tonnay en action" est l'association tonnacoise des artisans, commerçants et chefs d'entreprise qui vient de déposer ses statuts en Préfecture.

Emmanuel Tournant (Au pont suspendu), Ingrid Hercourt (Carpe Diem), Dominique Laigneau (MMA Assurances) et Isabelle Laurent (SJ

Esthétique) font partie du bureau de ce nouveau collectif de commerçants de Tonnay-Charente.

Pour un commerçant, adhérer à une association est une bonne façon de se faire connaître, à travers les outils de communication et les animations mises en place par l'association. Cela lui permet aussi de rencontrer d'autres commerçants dans un cadre informel, en partageant des problématiques communes ou en portant ensemble des projets.

L'association de commerçants jouera un rôle fondamental dans la dynamisation de la ville. En effet, une association peut être également un bon interlocuteur avec les structures professionnelles et institutionnelles comme les collectivités territoriales (commune, CARO ...).

CONTACT PRIVILÉGIÉ

M. Emmanuel Tournant,
Président

Mail : aupontsuspendu@mailo.com



Assurer la sécurité et la sûreté des habitants : une priorité

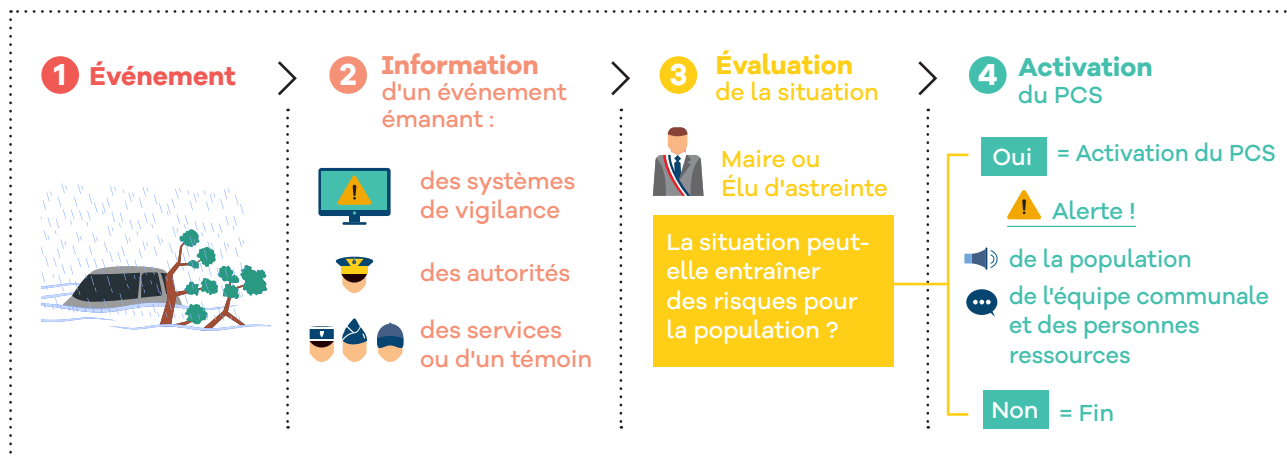
Risques majeurs : PCS et DICRIM

Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil de gestion de crise. Il est destiné à être mis en œuvre immédiatement en cas de sinistre et doit aider à faire face aux accidents d'origine naturelle ou technologique, ayant des incidences sur le territoire communal. Il définit sous l'autorité du maire, l'organisation prévue par la commune pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Ce PCS, qui est à l'usage du maire et de l'équipe municipale, va être complété prochainement d'un DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs). Le DICRIM est un support d'information à l'usage des habitants. Il présente les risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune et précise comment la population serait alertée en situation de crise et quelles sont les consignes de sécurité qu'elle devrait alors appliquer.

Grâce à ces documents et à cette organisation, nous pourrions mieux faire face collectivement aux aléas que pourrait connaître la commune et en particulier les inondations.

En cas d'urgence, appelez immédiatement le 17 ou le 112. En cas de difficulté à parler ou entendre, envoyez un SMS au 114.



Une nouvelle policière municipale



Une nouvelle policière municipale est arrivée à Tonnay-Charente. La jeune femme a pris ses fonctions le 1^{er} janvier 2025 et s'occupera de l'ensemble des tâches quotidiennes de sécurité et de prévention dans la com-

mune afin d'assurer le bien vivre des habitants. Son bureau est situé au 76 rue Alsace Lorraine, à côté de la mairie. Elle rejoint une équipe de deux personnes.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15.

Ligne publique : 05 46 99 36 03

Mail : police.municipale@tonnay-charente.fr



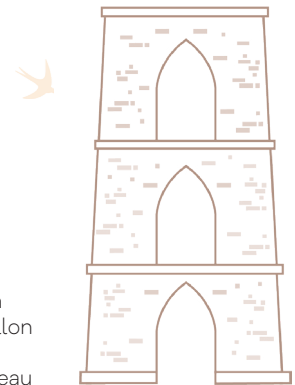
Restauration du pont suspendu de Tonnay-Charente

Appel à la solidarité

La commune de Tonnay-Charente poursuit un projet ambitieux : la restauration du pont suspendu et de ses pavillons d'octroi, classé Monument Historique. Construit entre 1842 et 1845, ce pont est l'un des plus anciens d'Europe et constitue un patrimoine précieux pour notre territoire.



1 : F. Bonnin
2 : P. Chevillon
3 : X. Bech
4 : C. Guilmeau



UNE URGENCE IDENTIFIÉE DÈS 2021

En mars 2021, une étude de diagnostic a souligné la nécessité urgente d'une rénovation globale de l'ouvrage. Grâce au soutien de nos partenaires - la DRAC, la région Nouvelle-Aquitaine, le Conseil Départemental de la Charente-Maritime et la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan - nous avons pu réaliser, en mai 2022, des travaux d'urgence et de mise en sécurité indispensables pour préparer l'opération de rénovation.

LANCEMENT DES ÉTUDES D'AVANT-PROJET

En juillet 2023, les études d'Avant-Projet ont été engagées pour la restauration complète du pont et des pavillons d'octroi. Cette phase, récemment finalisée, évalue le coût global des travaux et des études associées à 15,3 millions d'euros HT.

UN DÉFI FINANCIER MAJEUR

Malgré les efforts de la commune pour mobiliser ses partenaires financiers, le contexte budgétaire actuel limite les contributions à hauteur de cette somme importante. Sans un soutien financier complémentaire, la ville se verrait contrainte de fermer le pont à court terme pour des raisons de sécurité. Cette fermeture entraînerait l'arrêt des circulations routière et fluviale, ainsi que des conséquences graves pour les riverains concernés.

APPEL AU MÉCÉNAT

Pour préserver ce joyau historique, la commune de Tonnay-Charente souhaite ouvrir ce projet de restauration au mécénat. Les dons des particuliers et des entreprises seront essentiels pour compléter le financement nécessaire.

Afin de faciliter cette démarche, la commune s'organise pour recevoir directement les dons et

établir des reçus fiscaux ouvrant droit à une réduction d'impôt. En parallèle, nous avons déjà sollicité diverses fondations pour soutenir ce projet ambitieux.

PARTICIPEZ À LA PRÉSERVATION DE NOTRE PATRIMOINE

Votre contribution, quelle qu'en soit la taille, sera un pas de plus vers la sauvegarde de ce pont emblématique. Ensemble, nous pouvons éviter sa fermeture et assurer sa pérennité pour les générations futures.

DEVENEZ BÂTISSEURS D'AVENIR !

Restaurer le pont est aussi un moyen de préparer l'avenir en conciliant les circulations douces et la valorisation du site, futur Parc Naturel Régional, en l'inscrivant dans une démarche environnementale et d'insertion sociale, et en le préparant à de nouveaux usages.



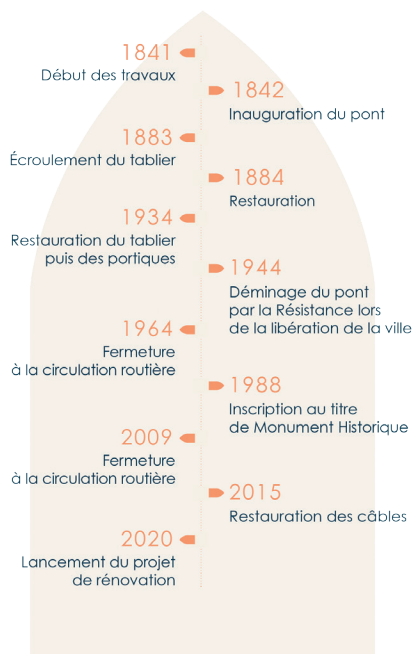
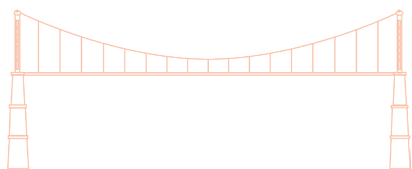
ASSOCIATION DE SAUVEGARDE

La recherche de financement est menée par l'association pour la sauvegarde du pont suspendu de Tonnay-Charente pour le compte de la commune de Tonnay-Charente, propriétaire du monument et maîtresse d'ouvrage du projet de restauration. Elle se tient à votre disposition pour échanger sur les modalités de soutien qui vous conviennent.

VOTRE CONTACT PRIVILÉGIÉ

M. Xavier Bech, Président

Mail : mairie@tonnay-charente.fr



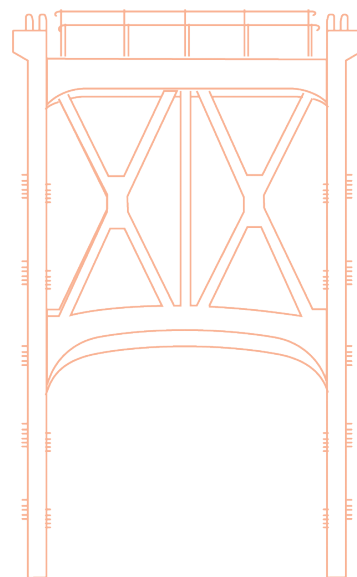
FORMALITÉS DE CONSTITUTION

Le 10 février 2025 à 19h, les fondateurs de l'association pour la sauvegarde du pont suspendu de Tonnay-Charente se sont réunis en assemblée générale constitutive à la mairie de Tonnay-Charente. L'assemblée a été appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant : présentation du projet de constitution de l'association, présentation du projet de statuts, adoption des statuts, désignation des premiers membres du conseil, pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication. L'assemblée générale a adopté à l'unanimité les statuts dont le projet de sauvegarde et de restauration du patrimoine lui a été soumis.

L'assemblée générale constitutive a désigné en qualité de premiers membres du conseil :

- **Président** · **Xavier Bech** (directeur Soliha, adjoint à l'urbanisme de Lagord)
- **Vice-président** · **Cyril Guilmeau** (architecte et compagnon du devoir à Rochefort)
- **Secrétaire** · **Françoise Bonnin** (créatrice du club d'histoire)
- **Trésorier** · **Pierre Chevillon** (maire de Saint-Hippolyte et conseiller communautaire en charge du grand site de l'estuaire)

Ainsi que Hervé Valérian (représentant de l'association de la sauvegarde du patrimoine du Pays Rochefortais), Jean-Pierre Mineau (membre du Rotary) et Rémi Justinien (élu de Tonnay-Charente).





TONNAY AVANCE

Notre équipe choisit d'aborder toutes les préoccupations qui concernent les habitants d'une commune à l'image des dossiers thématiques de nos bulletins alors que d'autres se concentrent toujours sur les mêmes thématiques : l'inaction, la sécurité par exemple.

Pour cette édition, il a été décidé de parler d'un des plus grands hameaux hors agglomération : Champservé

En effet, la commune de Tonnay-Charente offre la particularité d'être également étendue et constituée de plusieurs hameaux pouvant être assimilés à de véritables villages. Face à ce constat il est nécessaire de mener une politique territoriale équilibrée entre campagne et ville. La création d'une délégation à la ruralité dès le début de ce mandat a été la preuve de cette prise de conscience.

Champservé en est un exemple, son développement devient un challenge d'intégration pour devenir un "village dans la ville" qui accueille également quelques activités professionnelles.

C'est un véritable défi au quotidien auquel notre commune est confrontée. Et comment répondre aux aspirations de nos concitoyens qui choisissent ces lieux pour une certaine tranquillité et un cadre de vie tout en pouvant bénéficier de services comme les transports, les services de proximité, l'entretien des réseaux et des espaces, la mise à disposition de lieux de vie...

Pour autant le CAP CS développe des activités favorisant les différents secteurs de la commune par ses actions d'animation appelées "hors les murs". Le projet de service du CCAS prend également en compte cette orientation pour rompre l'isolement des personnes âgées. Des animations sont "délocalisées" comme le "Bla-bla marche" et l'implantation de boîtes à livres grâce au Rotary Club.

La part du budget consacré à l'entretien des voiries n'est pas négligeable. La commune participe également à la mise en place d'un schéma directeur cyclable initié par la CARO et est soucieuse du développement de "liaisons douces".

Certes, c'est un challenge permanent mais notre équipe s'efforce et s'efforcera encore de prendre et de soutenir toutes les initiatives pouvant contribuer à nous approcher d'une morale de la fable de La Fontaine : Le rat des villes et le rat des champs.

"Si le monde rural semble moins raffiné que la ville, il offre à ses habitants une sécurité et une tranquillité qui n'ont pas de prix."

TONNAY ENSEMBLE

Au fil des mois nous nous sommes habitués à une commune sans âme, sans autorité notoire et (faut-il le dire ?) sans cap précis pour définir un avenir serein aux quelques huit mille deux cents habitants de notre cité tonnacquoise.

Ces citoyens, pourtant ont attribué aux paroles et aux écrits de la dernière campagne une confiance aveugle envers une équipe à priori et en apparence soudée par de bonnes intentions.

Mais voilà, nul n'a la maîtrise de l'espoir quand trahison et division s'installent au sein d'un groupe dirigeant.

Pourtant parler avec les uns et les autres nous laisse le sentiment que : TOUT VA BIEN !

Ainsi lorsque des résidents sont cambriolés et molestés psychologiquement comme récemment : aucune réaction ni concertation pour envisager une meilleure protection sur notre territoire (pas moins de dix cambriolages et sans doute plus ces derniers mois !).

Pour rappel nous avons à maintes reprises fait des propositions dans ce domaine : maillage de vidéosurveillance aux entrées et sorties de la ville et augmentation de l'effectif de policiers municipaux.

Ces suggestions n'ont suscité que bien peu d'écho si ce n'est l'embauche d'une seule personne.

C'est bien peu face à un service qui, au vu des 8 200 citoyens que compte notre commune, pourrait se composer de cinq personnes minimum (un policier pour 1 500 habitants).

Que dire, par ailleurs, de l'abandon progressif des compétences de la commune à la CARO et notamment la mise à disposition récente de terrains qui, en d'autres temps, aurait pu servir à un transfert adéquat des services techniques et non à des stockages de gravats.

De septième commune de la Charente-Maritime en population nous serons bientôt un quartier de Rochefort sans identité propre ?

TONNAY ENSEMBLE a donc choisi de préparer l'avenir désormais très proche de la campagne municipale de Mars 2026.

MC. PÉRIER, C. CATTIEZ, MH. MINEAU, F. TROALE

tribunes



Programmation culturelle et sportive

avril

D'avril à mai
Médiathèque

EXPOSITION

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la libération des camps, parcours de cinq déportés tonnacquois sur un fonds d'objets philatéliques consacré à leur mémoire, accompagné de la présentation de documents d'archives allemandes pour la plupart révélées depuis peu au public.

Accueil : 05 46 84 01 27

Mardi 10h-12h / 14h-18h

Mercredi 10h-18h

Vendredi 14h-18h

Samedi 9h-13h

Samedi 5 avril - 15h30

DÉPART AIRE DES CAPUCINS

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L'AUTISME

Bla-Bla Marche de 5 km

Code vestimentaire : BLEU !

Animaux de compagnie autorisés

Gratuit - Appel aux dons

Contact : 05 46 82 63 95

animationssportives@tonnay-charente.fr

Co-organisé par l'association Autisme Charente-Maritime et la commune de Tonnay-Charente

Samedi 12 avril - 10h

Médiathèque

DÉCOUVERTE DE LA NATURE AU PRINTEMPS

avec Fabienne Plissonneau

Sur inscription au 05 46 84 01 27

Lundi 21 avril de 8h à 19h

BOULODROME DE LA GUERRIE
À CHAMPSERVÉ

VIDE-GRENIERS

Inscriptions : Club de pétanque

au 06 12 14 47 95 ou 07 82 81 75 01

Entrée libre, Restauration sur place

Mercredi 23 avril - 18h

LES HALLES

CONCERT YOR PFEIFFER

Guitare-voix

Informations et réservations :

bealeveque17300@gmail.com

EMD Tonnay Charente

Dimanche 27 avril de 9h à 17h

JARDIN DES CAPUCINS

JOURNÉE NATIONALE DES VÉHICULES D'ÉPOQUE

Le CRAMT accueille un rassemblement d'une quarantaine de véhicules anciens et deux roues. Renseignements au 06 15 82 90 88

Mardi 29 avril - 20h30

LES HALLES

PUPPETMASTAZ

Dans ce show unique et inclassable, les rappeurs sont remplacés par des marionnettes qui prennent possession du dj booth pour un show incroyable.

Gratuit, réservation en ligne : <https://www.agglo-rochefortocéan.fr/musiques-actuelles-le-labo>

mai

Du 19 et 20 avril et du 1^{er} au 4 mai à partir de 9h

STADE

TOURNOI DE FOOTBALL

Challenge Eurodizet

Matchs ouverts au public :

ESTL au 07 83 75 70 70

Dimanche 4 mai de 9h à 13h

SUR LES QUAIS

TROC' PLANTES

Organisé par l'association

"Tous à Tonnay"

05 46 83 78 40

Samedi 17 mai

■ 10h

Médiathèque

ATELIER CRÉATIF

LA CARTE DES ÉTOILES

À partir de 6 ans

Sur inscription au 05 46 84 01 27

■ À partir de 10h30

STADE

L'ESSAI DE SECOURS

Journée festive Rugby

Tonnay-Charente / Pompiers 17

Informations et inscriptions :

Rugby-Tonnay Charente

Dimanche 18 mai

EN PAYS ROCHEFORTAIS

2^{ème} CONVERGENCE VÉLO

Moment de partage convivial autour du vélo

Organisé par l'association Vélo pour tous 06 42 59 96 97

Samedi 24 mai - 20h

SALLE DES FÊTES

DU COMPLEXE MUNICIPAL

LA NUIT DE L'IMPRO 8^{ème} ÉDITION

La plus grande soirée d'improvisation théâtrale de l'année !

Organisation en partenariat avec Le Grand Rochefort Impro Club

Entrée gratuite

Réservations conseillées

Billetterie à l'Office de Tourisme

Rochefort Océan : rochefort-ocean.

com ou sur place dans la limite des places disponibles.



juin

Mardi 3 juin - 20h30

JARDIN DES CAPUCINS

TEMPÊTE

Un spectacle vif, débridé, détonnant, qui s'amuse à défier la force des éléments et les codes du théâtre.

Programmation mutualisée avec le Théâtre de la Coupe d'Or - Scène conventionnée de Rochefort.

Billetterie et réservation

au 05 46 82 15 15 ou

theatre-coupedor.com

Vendredi 13 juin - 18h

MÉDIATHÈQUE

ATELIER OPTER POUR UN MODE DE VIE PLUS SAIN

animé par Cindy Auduberteau

Sur inscription au 05 46 84 01 27

Samedi 14 juin de 11h à 17h

CENTRE-VILLE

COURSE DE CAISSES À SAVON

Inscriptions : CAP centre social

Au 05 46 88 74 12

Restauration sur place

Samedi 14 et Dimanche 15 juin

COMPLEXE MUNICIPAL

GALA DE DANSE CLASSIQUE ET MODERN' JAZZ

Organisé par l'École de Musique et de Danse de Tonnay-Charente.

Renseignements au 05 46 83 26 79 ou par mail à emdtonnay17@gmail.com

Samedi 21 juin

BOULODROME DE LA GUERRIE À CHAMPSERVÉ

GRAND PRIX DE PÉTANQUE DE LA VILLE DE TONNAY-CHARENTE

Concours de pétanque en doublette.

Accès libre et gratuit

Dimanche 22 juin de 8h à 13h

SUR LES QUAIS

TONNAY FÊTE L'ÉTÉ AVEC SON MARCHÉ

Animations à partir de 10h

Accès libre et gratuit

Rénovation du pont suspendu de Tonnay-Charente 2021-2030

Pour participer
au projet



Tonnacquois(es)
**DEVENEZ BÂTISSEUR
DU PROJET !**

